

**Délibération : N°2021-12-16 : 42**

Le Conseil d'Administration de l'ENSCM, dans sa séance du 16 décembre 2021, sous la présidence de Monsieur Philippe LYX, a délibéré :

Objet : • Approbation du représentant au CEVE établissement du secondaire – Lycée Joffre

Après échange avec les membres du conseil d'administration, le Président du conseil d'administration soumet le représentant au CEVE établissement du secondaire – Lycée Joffre au vote :

**Résultat du vote :**

Membres en exercice : 22

Membres présents ou représentés : 16

Pour : 16 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Après délibération, le conseil d'administration de l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Montpellier approuve :

***Le représentant au CEVE établissement du secondaire – Lycée Joffre à l'unanimité.***

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Montpellier, le 16 décembre 2021

Le Président du Conseil d'Administration  
Monsieur Philippe LYX

